

La Gazette en Yvelines

GUERVILLE

Accident monstre sur l'A13, aucune victime à déplorer

Faits divers page 10

Encadrer leur implantation ou les combattre : l'épineux sujet des antennes 5G

Dossier page 2

Entre les habitants souhaitant une meilleure couverture réseau et ceux dont les poils s'hérissent à la vue d'un pylône, le sujet des antennes 5G enflamme plus que jamais les débats. Pendant que la Mairie de Villennes-sur-Seine change sa stratégie pour encadrer leur installation plutôt que de voir des propriétaires privés leur damer le pion, un collectif d'habitants a poussé Bouygues Telecom à abandonner un projet d'antenne, du côté de Vert.





MEDAN

Emile Zola, figure toujours importante dans la lutte contre les discriminations

Actu page 4

- LES MUREAUX

La téléconsultation assistée arrive en centre-ville

Page 4
- BUCHELAY

L'auvent de la barrière de péage a été démantelé

Page 6
- MANTES-LA-JOLIE

La sortie des écoles assurée par des sans-papiers

Page 8
- MANTES-LA-JOLIE

OQTF, fausse carte d'identité... Cet homme faisait l'apologie du terrorisme

Page 10
- BASKET-BALL

Battu à Feurs, Poissy est désormais relégable

Page 12
- VALLEE DE SEINE

Les 12^{ème} « Pépites sonores » débarquent ce week-end

Page 14

POISSY

« Encore abasourdi », l'adjoint au sport se confie après sa mise à l'écart

Actu page 7



VALLEE DE SEINE

Le Prix de l'entrepreneur revient à Balla N'Diaye et ses meubles imprimés en 3D

Actu page 6



GAILLON-SUR-MONTCIENT

Le collège de la Montcient au bord de la crise de nerf

Actu page 8



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan

vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Encadrer leur implantation ou les combattre : l'épineux sujet des antennes 5G

■ MAXIME MOERLAND

Entre les habitants souhaitant une meilleure couverture réseau et ceux dont les poils s'hérissent à la vue d'un pylône, le sujet des antennes 5G enflamme plus que jamais les débats. Pendant que la Mairie de Villennes-sur-Seine change sa stratégie pour encadrer leur installation plutôt que de voir des propriétaires privés leur damer le pion, un collectif d'habitants a poussé Bouygues Telecom à abandonner un projet d'antenne, du côté de Vert.

Au mois de février 2024, le conseil municipal de Villennes-sur-Seine votait une motion visant à refuser toute implantation d'antenne 5G sur le territoire communal, évoquant une atteinte au cadre de vie et des enjeux de santé publique. Une position ferme et assumée... mais pas pour longtemps. 4 mois plus tard, les habitants du quartier Breteuil étaient conviés à une réunion publique sur le sujet, durant laquelle la municipalité a annoncé sa volonté de changer de cap. « On a refusé, dans le passé, de travailler avec les opérateurs car il y avait eu une grosse fronde des habitants, se souvient Alain Adiceom, adjoint au maire délégué à la Transition numérique. Mais entre-temps, ils ont engagé des discussions avec des propriétaires privés ».

Face à la fermeté de la Ville, différents opérateurs se sont effective-

un opérateur. De quoi expliquer son abstention, lors du vote de la motion en début d'année 2024 ?

Regrouper les opérateurs sur un pylône commun

Qu'elle s'y oppose ou non, la municipalité pourrait donc voir fleurir des antennes sur son territoire. Et parfois à moins de 200 mètres l'une de l'autre, notamment au sein du quartier Breteuil, à la frontière avec Médan. D'où l'intérêt de rétablir le dialogue avec les opérateurs qui sont, dans ce cas précis, Bouygues et Free. « L'objectif de la Municipalité est de maîtriser le destin de Villennes et de positionner les antennes sur un pylône commun, a déclaré l' élu villennois lors de la dernière réunion publique organisée le 5 mars dernier. Il serait irresponsable de ne pas tenter de mutuali-



Environ 80 personnes étaient présentes lors de la réunion publique du 5 mars 2025, au sein de l'école des Sables.

passés entre les deux opérateurs cet été, avec des pénalités financières en cas de sortie de Free » ajoute Alain Adiceom. Le centre-ville est d'ailleurs concerné lui aussi, avec les mêmes acteurs qui ont déposé des demandes auprès de particuliers. « Les élus sont en contact avec ces deux opérateurs pour essayer de trouver une meilleure solution et un lieu optimal, pourquoi pas un lieu communal », glisse-t-on du côté de la Mairie.

Danger sanitaire ?

La construction d'une antenne au sein du quartier Breteuil permettrait de combler une « zone blanche » où la couverture réseau, et c'est un euphémisme, laisse à désirer. « L'État impose la couverture de réseau sur tout le territoire national, et pousse les opérateurs à accélérer le déploiement des antennes 5G, précise Alain Adiceom. La pression est de plus en plus forte ».

Si certains habitants comprennent la démarche et sont prêts à choisir le « moindre mal », d'autres continuent d'exprimer leur vive opposition à l'implantation desdites antennes. Un collectif baptisé « Non-antennes 78670 » a même vu le jour pour formaliser la lutte contre la prolifération des pylônes, notamment pour des raisons sanitaires. « Il est interdit d'installer des antennes près des écoles, mais pourquoi les enfants seraient mieux protégés que nous ? » s'est étonnée

l'une de ses représentantes lors de la réunion publique de mars, évoquant une recrudescence des cas de cancers et de leucémies. « Si on se rend compte dans 20 ans que les antennes portent un risque sur la santé, on sera foutus », renchérit une autre habitante.

« Un téléphone, quand vous le mettez à l'oreille, va être beaucoup plus émetteur et nocif qu'une antenne située à 100 mètres par exemple, a souligné Nicolas Hauswald, ingénieur télécom, présent pour l'occasion. Les champs électromagnétiques, on y est exposé au quotidien. D'ailleurs, l'un des plus forts émetteurs, c'est les plaques à induction par exemple ». Pas de quoi rassurer les plus réfractaires. « Ça veut bien dire qu'il y a une notion de danger », rétorque une participante.

Les « pylônes-arbres » comme solution ?

Outre les arguments sanitaires, les riverains s'inquiètent de la dépréciation de leurs biens immobiliers suite à l'arrivée de tels pylônes. « Je viens d'acheter une maison pour ma fille, et cette maison dévalue de 20 % si une antenne voit bien le jour sur le terrain voisin », s'est ému un Villennois. Autre point évoqué, la dégradation du paysage. « On parle de pylônes, très laids, partout. Peut-être que vous ne vous promenez pas, mais moi, je me promène », lance une habitante, avant qu'un de ses voisins lui emboîte le pas. « Si on

habite à Villennes, c'est pour le cadre privilégié ! »

Une solution avait été trouvée après des années de procédure, au sujet de l'implantation controversée, déjà, d'une antenne au niveau de l'hôtel Campanile de la commune : c'est un « pylône-arbre » qui a été érigé, permettant à la structure de télécommunication de s'intégrer harmonieusement au paysage. Composé d'un faux tronc et de fausses branches pour imiter l'aspect d'un arbre réel, il diminue l'impact visuel, comme on peut l'observer du côté d'Orgeval. Cependant, il y a un hic : les opérateurs sont généralement réfractaires à choisir ces « pylônes-arbres » en raison de leur coût élevé, de leur conception plus complexe et, parfois, de leur efficacité plus limitée.

Peu convaincu par la position de la Mairie, le collectif « Non-antennes 78670 » assure vouloir intensifier son combat contre leur implantation, notamment avec de futures manifestations. Et l'histoire récente nous apprend que des mobilisations d'ampleur peuvent bien porter leur fruit. Prenons l'exemple de la commune de Vert. Lancé par Bouygues Télécom en 2021, le projet d'une antenne 5G de 30 mètres devait voir le jour dans la commune. Mais c'était sans compter sur l'abnégation des riverains qui ont réussi à faire capoter le projet, en ce début d'année 2025. ■



Les « pylônes-arbres » permettent de camoufler les antennes, comme on peut le voir du côté de la commune d'Orgeval, ou même près de l'hôtel Campanile de Villennes-sur-Seine.

ment rapprochés d'habitants et de propriétaires villennois pour installer une antenne sur leur terrain, moyennant une grasse rémunération. « Ils proposent entre 10 000 et 25 000 euros par an aux propriétaires pour installer une antenne, ça peut créer de l'appétit », grince Alain Adiceom. Une situation d'autant plus cocasse quand, en tendant l'oreille lors de la réunion publique, on entend qu'un élu d'opposition serait lui-même en discussion avec

ser ces deux projets. L'idéal eut été que ce fût sur un terrain communal afin que les recettes reviennent à la commune et non à un particulier. Cette dernière proposition directrice a fait consensus lors de la réunion de Breteuil pour de futurs projets quel que soit le lieu de Villennes ».

Les discussions seraient d'ailleurs bien engagées pour que Free rejoigne finalement le pylône de Bouygues. « Il y a eu des accords de

DITES OUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

**Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30**

MEDAN

Emile Zola, figure toujours importante dans la lutte contre les discriminations

Pour la signature du plan départemental de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT et les discriminations liées à l'origine, la ministre de tutelle Aurore Bergé s'est déplacée dans un lieu symbolique le 23 mars : la maison d'Emile Zola.

■ AURELIEN BAYARD

À Médan, deux grands hommes se font face. D'un côté Alfred Dreyfus, juif alsacien qui a choisi la France lorsque sa terre natale fut annexée par l'Allemagne. De l'autre, Emile Zola, fils d'un ingénieur italien et naturalisé français qu'à l'âge de 23 ans. Et c'est dans la maison du second que le premier dispose de son musée, leur histoire étant de toute manière très liée. Ce lieu, déjà chargé d'histoire, a été spécialement choisi par le Préfet des Yvelines, Frédéric Rose, pour la signature du plan départemental de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT et les discriminations liées à l'origine. Mais avant de lancer le protocole officiel, une visite des lieux s'imposait, pour que le parapheur puisse s'imprégner de l'atmosphère de l'endroit.

Pour ce faire, deux guides de renom : Philippe Oriol, directeur du Musée Zola et spécialiste de l'affaire

Dreyfus, et Martine Leblond-Zola, bisaïeule de l'auteur de « J'accuse ». Universaliste, défenseur des acquis sociaux, pourfendeur de l'injustice, toutes les facettes de l'écrivain sont passées en revue avec quelques comparaisons des temps actuels. « C'est cette France que nous défendons » avance Aurore Bergé. Pour la ministre en charge de la Lutte contre les discriminations, il faut combattre ce mal sur tous les fronts. Dès l'école – « des enfants m'ont confié avoir déjà été victime de blagues, mais ce n'en est plus une quand c'est sous-entendu avec du racisme » explique-t-elle après une visite dans un collège de Saint-Germain-en-Laye plus tôt dans la journée – jusqu'au travail : « Ne pas avoir des biais, même inconscients, lorsque l'on recrute. » Et dans tous les cas, l'Etat ne doit pas avoir la main qui tremble dans les sanctions.

Ceci explique la présence de nombreux services publics dans les signa-

taires comme la Justice, par l'intermédiaire d'Emmanuelle Lepissier, procureure de la République par intérim du tribunal de Versailles, France Travail ou l'Éducation Nationale. « Je fais partie de cette génération un peu naïve où les valeurs que nous espérons irréversibles ne sont plus une évidence » se désespère l'ancienne porte-parole du Gouvernement. Sa réflexion est en adéquation avec les chiffres fournis par le Ministère de l'Intérieur, couplés à ceux d'autres organismes comme PHAROS ou le parquet de Versailles. Dans les Yvelines, 195 faits xénophobes ont été recensés en 2024, soit une augmen-

tation de 12 % par rapport à 2022. La ministre confirme même cette persistance à l'échelon nationale : « Actuellement, nous voyons un phénomène de plateau. »

Parmi les premières actions, elle annonce fièrement le doublement de la subvention de son ministère vers le Musée Dreyfus/Maison Zola (80 000 euros), la Région et le Département devraient suivre prochainement. Martine Leblond-Zola ne peut alors cacher son émotion de voir la mémoire de son arrière-grand-père et ses combats être ainsi honorés. Plus de 120 ans après sa mort, celui-ci reste toujours une référence dans la lutte contre toutes les formes de discrimination. ■



La signature du plan départemental s'est terminée dans le bureau de l'auteur des Rougon-Macquart.

■ EN BREF

YVELINES

Deux ministres yvelinois dans la tourmente

D'après un article du Canard enchaîné sorti le 19 mars, la chambre régionale des comptes soupçonne Jean-Noël Barrot et Aurore Bergé d'avoir été faussement enregistrés à une formation payée par la Région.

« Renforcer la méthodologie d'analyse du budget primitif principal du conseil régional » et « Analyser le budget de la région par fonction ». Voilà deux formations qui pourraient parfaitement convenir à des élus de la République. Et c'est pour cela que parmi les participants se trouvaient aux sessions du 24 novembre et du 5 décembre 2023 Aurore Bergé et Jean-Noël Barrot, respectivement ministre déléguée en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes et ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Sauf que d'après le *Canard enchaîné*, cela serait faux. Dans un article daté du 19 mars, le palmipède révèle que les deux élus Yvelinois n'auraient jamais mis les pieds dans cette formation payée 12 285 euros par la Région. C'est la chambre régionale des comptes qui aurait découvert la supercherie dans son rapport rendu public le 6 mars. Le devoir d'exemplarité qui disait... ■

■ EN BREF

LES MUREAUX

La téléconsultation assistée arrive en centre-ville

La pharmacie de la rue de Verdun se dote, à partir du 2 avril, d'un espace de téléconsultation qui permettra d'être pris en charge à distance par un médecin généraliste, tout en étant assisté par un infirmier.

La journée du 19 mars était dédiée à la santé du côté des Mureaux. Après la signature de la troisième génération du contrat local de santé

en début d'après-midi, en salle du conseil, on a pu découvrir un nouvel équipement accessible au grand public dès le 2 avril, derrière

la pharmacie de la rue de Verdun : un espace de téléconsultation assistée. Géré par la société Médecin direct, cet espace va plus loin que les cabines de télémedecine qu'on a pu voir fleurir sur le territoire. « Plusieurs expériences montrent que laisser les patients s'examiner seuls, ce n'est pas très satisfaisant, avance le Dr Thierry Manteau, médecin généraliste et directeur des affaires médicales de Médecin direct. Plusieurs médecins qui participaient à ce genre d'aventure ont laissé tomber, car le côté examen clinique n'était pas satisfaisant. Là, on enrichit la téléconsultation pour qu'elle se rapproche beaucoup plus d'une consultation classique chez un médecin généraliste ». Un infirmier, formé et travaillant de pair avec le médecin à distance, sera présent physiquement pour procéder à l'examen sous sa direction.

Le nouveau centre de santé va également accueillir, en plus de ce nouveau service, des professionnels de santé comme un pédiatre, un endocrinologue, un gynécologue. La prise de rendez-vous se fait directement sur Doctolib. ■

LES MUREAUX

Les salariés d'Air Liquide en grève

L'intersyndicale CFE-CGC CGT d'Air Liquide Advanced Technologies, dont les salariés produisent les tuyauteries du lanceur Ariane 6 au sein du site muriautain d'Ariane Group, reproche à leur direction de supprimer les tickets restaurant sans compensation.

Au début de l'année 2022, les salariés muriautins d'Air Liquide se mettaient en grève pour la première fois depuis plus de 20 ans, pour affirmer qu'ils n'acceptaient pas des augmentations de salaire inférieures à l'inflation. Suite à la grève, la direction a revu un peu à la hausse lesdites augmentations et a ajouté, spécifiquement pour Les Mureaux, des tickets restaurant.

Mais ce qui devait arriver... arriva : lors des dernières négociations annuelles obligatoires, la direction a décidé de mettre fin à ce système de tickets restaurant. De quoi motiver les salariés à lancer un nouveau mouvement social, il y a une dizaine de jours. « Nous nous sentons victime d'injustice de la part de la direction, qui a su par une décision plus que maline, d'attribuer ce pouvoir d'achat tout en sachant qu'à tout moment elle pouvait le

supprimer », peut-on lire dans la lettre de revendication de l'intersyndicale. S'ils se disent « déterminés » à « mener ce combat jusqu'au bout », les grévistes sont prêts à déposer les armes en cas de compensation financière correspondant au montant annuel qui était versé, soit 1 000 euros. Ce que ne semble pas prête à faire la direction à l'heure où nous écrivons ces lignes. ■



Une vingtaine de salariés sont mobilisés sur les 35 qui officient pour Air Liquide au sein du site d'Ariane Group aux Mureaux.



L'espace de téléconsultation assistée sera accessible du lundi au vendredi de 9h à 18h, et pourra accueillir 30 patients par jour.

MANTES-LA-VILLE

Les maîtres-nageurs recrutent

Le centre aquatique Aquasport de Mantes-la-Ville accueille, le mercredi 2 avril de 10h à 19h, une journée de présentation du métier de maître-nageur et des formations qui permettent d'y accéder.

Il y a tout juste un an, l'association Asport, le Ministère des sports et France Travail lançaient Aquatique's Tour, événement entre la réunion d'information et le salon de l'emploi dédié au métier de maître-nageur. Car oui, selon la Fédération Française de sauvetage et de secourisme, pas moins de 1 500 postes restent vacants dans les piscines municipales. Dans les 11 piscines du territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, ce sont 17 postes qui sont à pourvoir. Que vous soyez collègien, lycéen, étudiant, en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, vous pourrez découvrir les formations, les opportunités d'emploi et les perspectives de carrière au centre Aquasport de Mantes-la-Ville, le mercredi 2 avril. Au programme, des séances de découverte du métier, des rencontres avec des représentants de centres de formation ou encore des tests d'aptitude. L'événement sera accessible à tous de 10h à 19h. ■



■ EN IMAGE

LES MUREAUX

300 personnes testent leur orthographe avec la Dictée géante

On l'appelle « Monsieur Dictée » : Rachid Santaki parcourt le pays depuis de nombreuses années pour tester l'orthographe de chacun, que cela soit au Stade de France, sur les Champs-Élysées... ou même en connexion directe avec l'espace et Thomas Pesquet. Le mercredi 19 mars, il a fait escale aux Mureaux pour une « Dictée géante » qui a réuni pas moins de 300 personnes à l'Espace des habitants, le tout dans une ambiance conviviale, sans pression de la notation. Un événement qui a su réunir toutes les générations. ■

ORGEVAL

La déchetterie rouvre ses portes le 1^{er} avril

Fermée depuis 6 mois pour travaux, la déchetterie d'Orgeval se dote désormais d'une « zone d'échange » permettant de récupérer des objets déposés par d'autres habitants.

Le 7 octobre dernier, la déchetterie d'Orgeval fermait temporairement ses portes pour bénéficier de travaux de rénovation, principalement pour mettre aux normes l'assainissement et améliorer la sécurité de son accès. 6 mois plus tard, voilà qu'elle s'apprête à accueillir à nouveau les habitants : c'est à compter du mardi 1^{er} avril que vous pourrez à nouveau vous y rendre.

La principale nouveauté suite à ces travaux est la création d'une zone d'échange sur laquelle les particuliers pourront déposer des objets qu'ils n'utilisent plus, et qui pourront être récupérés par d'autres. « Le moyen le plus simple d'accéder au site de la déchetterie sera de faire enregistrer l'immatriculation de son véhicule sur le site de GPSEO, rappelle la municipalité. À contrario, il faudra être muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ». ■

**Aquatique's
TOUR 2025**

surveillant
Sauveteur
Tu souhaites
devenir M.N.S
ou **Entraîneur**
de natation ?

Plonge avec nous !



Soutenu par
MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

France
Travail

PARC LE BOUTIN
NATATION

ASPORTA
ASSOCIATION SPORT & ORGANISATION

**Journée d'informations
Mercredi 2 Avril**

**Piscine Aquasport
Mantes-la-Ville
10h - 19h**



VALLEE DE SEINE

Le Prix de l'entrepreneur revient à Balla N'Diaye et ses objets décoratifs imprimés en 3D

Le Muriautin a remporté la timbale lors de la cérémonie des Prix de l'entrepreneur organisée par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, le mardi 18 mars au Forum Armand Peugeot de Poissy.

■ MAXIME MOERLAND

« Je ne m'y attendais pas, moi, j'étais focalisé sur le prix du créateur ! » C'est un Balla N'Diaye surpris mais euphorique qui s'est présenté sur la scène du Forum Armand Peugeot de Poissy, le mardi 18 mars au soir. C'est sous les coups de 20h30 que lui a été décerné le Prix de l'entrepreneur, grande consécration de l'événement organisé par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise pour récompenser les porteurs de projets innovants du territoire.

« Je suis très honoré, je n'ai pas les mots, merci au comité et au jury final », s'est-il contenté de déclarer après avoir reçu le trophée des mains de la présidente de GPSEO, Cécile Zammit-Popescu. Il faut dire qu'avec Ornatus 3D, Balla N'Diaye tape dans le mille en alliant créativité, technologie et production locale. Son concept ? Réinventer la décoration d'intérieur avec des objets uniques et modernes imprimés en 3D, comme des lampes, des vases ou encore des cache-pots,

en utilisant des matériaux éco responsables comme l'amidon de maïs ou la canne à sucre, le tout en proposant un processus de fabrication à la demande.

Le Muriautin n'a pas été le seul à être distingué, devant une salle remplie d'élus et d'acteurs économiques locaux. Le « Prix du créateur » est revenu à Kenzo Ihamouine et Camille Huan pour Farmiswipe, qui connectent les consommateurs aux producteurs locaux via une application permettant d'acheter des produits frais et de saison en livraison, tandis que le « Prix de l'innovation » a été attribué à Siham Yara pour « L'extratypik », salon de coiffure itinérant dédié aux personnes en situation de handicap. Quant à Jimmy

Colomies et Modul'o Yvelines, qui transforme les biodéchets alimentaires en biogaz renouvelable et en fertilisant naturel, il est reparti avec le « Prix de l'économie circulaire ».

Les internautes aussi avaient leur mot à dire : ils ont choisi Sujeevan Muruganandam et son projet Coeur Léger, qui prend la forme d'un bracelet connecté destiné à identifier, prévenir et apaiser les crises d'autisme. Il repart ainsi avec le « Prix du public » en ayant récolté 963 des 3849 votes recueillis. Au total, les 5 lauréats des Prix décernés se sont vu attribuer 47000 euros, de quoi leur apporter un soutien non négligeable pour aider au lancement de leurs projets. ■



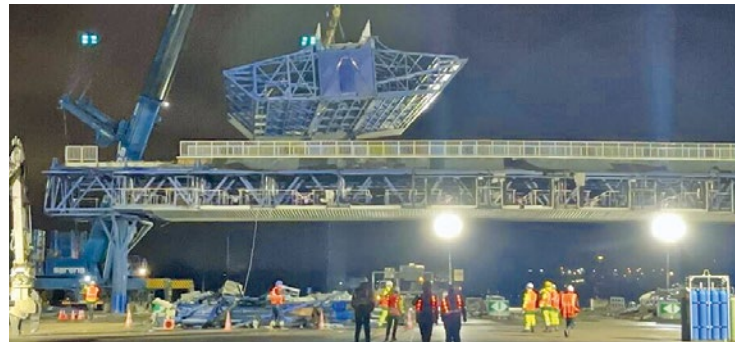
Ses produits sont à retrouver sur son site ornatus3d.com.

EN BREF

BUCHELAY

L'auvent de la barrière de péage a été démantelé

L'autoroute a été fermée durant nuit du 22 au 23 mars entre les diffuseurs n°13 Mantes Ouest et n°15 Chauffour afin de retirer l'auvent de la barrière de péage de Buchelay. Des itinéraires de déviation ont été mis en place afin de guider les conducteurs.



Les automobilistes qui prenaient l'A13 durant la nuit du 22 au 23 mars ont dû passer par la D113.

Le « flux libre » marque son territoire et le territoire. Dans la nuit du 22 au 23 mars, les équipes de la SANEF ont déposé l'auvent de 120m de long de la barrière de péage de Buchelay. Pour réaliser cette opération gigantesque, le concessionnaire autoroutier a fermé l'A13 du 22 mars à partir de 20h, jusqu'au lendemain à 8h30, dans les deux sens de circulation entre les diffuseurs n°13 Mantes Ouest et n°15 Chauffour. Une trentaine de personnes ont été mobilisée pour retirer la structure faite de

béton et d'acier se trouvant à 10m de hauteur. Elle sera ensuite ciselée et concassée afin de les transformer en un tas de gravats qui seront ensuite réutilisés.

Par ailleurs, cela ne signifie pas la fin des travaux sur l'axe autoroutier. Ceux-ci doivent se poursuivre jusqu'en 2027 et actuellement des travaux d'entretien sur les ouvrages d'art (ponts) sont en train d'être réalisés. Ils sont censés se finir au début de l'année 2026. ■

EN BREF

GARGENVILLE

Une nouvelle maison France Service ouvre dans la commune

Le 24 mars, une maison France Service a été inaugurée dans les locaux de la mairie. Les conseillers de France Services Gargenville assisteront les administrés dans diverses démarches, telles que les déclarations de revenus ou les demandes de prestations sociales.

France Services est un dispositif national visant à rapprocher les services publics des citoyens. Il offre un guichet unique où les usagers peuvent être accompagnés par des conseillers formés dans leurs démarches administratives, notamment auprès de partenaires tels que les Finances publiques, la CAF, l'Assurance Maladie, Pôle emploi, La Poste, la MSA, l'Assurance retraite, l'ANTS, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice et France Rénov'.

Après Limay, Mézières-sur-Seine et dernièrement celle du quartier de Gassicourt, une nouvelle maison France Services a ouvert ses portes à la mairie de Gargenville le 24 mars. Elle sera ouverte tous les matins de 9h-12h sauf le vendredi. Pour les après-midi, ce sera

de 13h30 à 17h exceptés le mercredi et jeudi. Le reste du temps, les conseillers seront à votre disposition pour régler divers problèmes administratifs comme les demandes de prestations sociales. ■



La Mairie accueillera dorénavant des conseillers France Services afin d'aider les administrés.

INDISCRETS

Face au démarchage à domicile intempestif, la municipalité de Mézières-sur-Seine a choisi de montrer les muscles. Désormais, toute entreprise souhaitant faire du porte-à-porte devra se déclarer obligatoirement auprès de la Police Municipale, fournir les documents officiels comme les cartes professionnelles et le K-bis, et obtenir une autorisation avant de débiter son activité.

De plus, les interventions ne seront autorisées que du lundi au vendredi de 9h à 14h. Si vous doutez encore, sachez que la Ville prendra le temps de communiquer chaque démarchage autorisé sur l'application Illiwap. ■

« J'habite dans un endroit dans les Yvelines avec beaucoup de populations de toutes les origines. Et il est arrivé, par exemple, à ma fille au lycée de se faire traiter de « sale blanche » ». C'est au micro de CNews/Europe 1 que la porte-parole du Gouvernement et ancienne maire d'Aubergenville, Sophie Primas, a affirmé dimanche dernier n'avoir « pas de pudeur » à évoquer l'existence d'un racisme anti-blancs en France, concept essentiellement porté par l'extrême-droite.

« Le racisme est universel, il va vers tous les types de populations, qu'elles soient d'origine étrangère, qu'elles soient françaises, qu'elles soient blanches, qu'elles soient de je ne sais quelle origine, a-t-elle développé. Le racisme, c'est la haine des autres et la haine de ceux qui sont différents ». Voilà qui devrait relancer les débats sur les plateaux télé ces prochains jours. ■

« Le Président m'a téléphoné pour m'informer ». Dans une interview accordée à LCI, le président du Sénat Gérard Larcher a révélé les conditions dans lesquelles il a été informé de la dissolution de l'Assemblée nationale, quelques minutes avant son annonce. « C'était tellement bref qu'on ne peut pas dire que j'ai répondu à une consultation, j'ai pris acte », a-t-il ajouté.

Il n'en fallait pas plus pour le député de la 8^{ème} circonscription des Yvelines, Benjamin Lucas (Génération.s), qui a dans la foulée demandé une commission d'enquête sur les conditions de la dissolution. « Il ressort du témoignage du Président Larcher que les modalités prévues par la constitution pour procéder à une dissolution de l'Assemblée nationale n'ont pas été exécutées avec rigueur par Emmanuel Macron, souligne-t-il dans un communiqué. [...] Dans ces circonstances et au regard de la gravité d'une décision comme celle de dissoudre l'Assemblée nationale, il convient de faire la lumière sur ce moment important de notre histoire démocratique et républicaine récente et d'en tirer des conséquences ». ■

POISSY

« Encore abasourdi », l'adjoint au sport se confie après sa mise à l'écart

Éric Roger, maire adjoint au sport de Poissy a vu ses délégations lui être retirées au profit de celles des nouvelles technologies, de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité. Une décision prise par la maire Sandrine Berno dos Santos qui a choqué le principal intéressé.

■ AURELIEN BAYARD

Il ne va pas changer ses habitudes pour autant. Même s'il n'est plus en charge des sports et de la vie associative, Éric Roger était présent le 23 mars pour venir supporter le Poissy FC au stade Léo Lagrange. Et si les jaunes et bleus ne cachaient pas leur joie après une victoire sans appel 8-1 face à Marly-le-Roi (voir en page sport), l'élus conservait un léger rictus malgré le résultat. Celui-ci est la marque de l'incompréhension. Une semaine auparavant, la maire piscicaise, Sandrine Berno dos Santos, l'a convoqué pour lui retirer ses délégations au profit de celles des nouvelles technologies, de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité, « domaines particulièrement importants comme en témoigne chaque jour l'actualité » soutient l'édile. « Elle cherchait un prétexte » balance du bout des lèvres Éric Roger.

Pour l'explication, il faut remonter au début du mois de février. Le

président du Poissy FC, Thomas Chardon, annonce sa démission, la faute à un individu qui l'a menacé de mort. Le gérant de la Librairie du Pincerais révèle alors que l'altercation s'est déroulée en présence de l'ancienne première adjointe de Karl Olive. « Elle n'a pas réagi. Si tu laisses la possibilité à ces mecs de dire ce qu'ils veulent, sans réponse ferme, tu ouvres la porte à quelque chose de grave. Je ne peux pas l'accepter, je ne peux pas pardonner. » lâchait-il dans nos colonnes de notre édition n°423, tout en louant le soutien de la première heure de « l'adjoint au sport qui a toujours été là ».

Depuis, Thomas Chardon a légèrement fait machine arrière. Lui et la Mairie ont trouvé un terrain d'entente, et dans un communiqué conjoint, le libraire assure une transition jusqu'au 30 juin 2025. Sauf que le brouillon de cette « transition sereine » a été

rédigé par Éric Roger, fait que lui reproche Sandrine Berno dos Santos. « Il [Thomas Chardon] ne savait pas comment faire, donc j'ai écrit quatre lignes pendant les vacances, explique-t-il. Ensuite, le texte a été validé par l'avocat du futur ex-président, des juristes du Poissy FC... et ceux de la Mairie ». Le maire-adjoint y voit donc un coup politique.

En effet, dans un an environ se dérouleront les élections municipales. Avant que les listes officielles ne sortent, chacun commence à avancer ses pions. « Elle ne savait pas si je la soutiendrais ou pas, du coup elle a préféré me retirer mes délégations. De toute façon, elle m'a assuré que ce n'était pas un problème de compétence » précise-t-il. En effet, un parfum d'incertitude plane sur une liste dissidente menée par Karl Olive – bien que le principal intéressé réfute toujours toute envie de retourner siéger à l'hôtel de Ville – dont Éric Roger reste un proche. Et comme celui-ci occupe un rôle très exposé, la faute aussi à une thématique – le sport – érigé en art de vivre dans la cité Saint-Louis, il pourrait faire de l'ombre à l'actuelle maire. De son

côté, Sandrine Berno dos Santos s'en défend : « Je n'ai jamais considéré qu'Éric me faisait de l'ombre. Je ne l'ai jamais regardé comme un potentiel adversaire car nous faisons partie de la même équipe. » Elle précise également que « l'exposition en question correspond surtout à une trop forte implication personnelle dans le dossier complexe et sensible du club de football, l'ayant amené à prendre des décisions qui n'ont pas été cautionnées par notre majorité ». Par ailleurs, elle fait confiance à son remplaçant David Luceau – ainsi qu'en la capacité d'Éric Roger à assurer la passation – pour « avancer dans le même sens, avec

comme seule boussole l'intérêt des Piscicaïcs ».

Dernièrement, le désormais 10^{ème} adjoint n'est pas le seul à avoir perdu une partie de son portefeuille d'actions. Aline Smaani, 3^{ème} adjointe, a vu le logement lui être ôté tandis que le conseiller municipal Clément Plouze-Monville ne gère plus les problématiques liées au patrimoine. Questionné sur sa présence dans une autre liste, Éric Roger juge qu'il est encore trop tôt. Pour le moment, il préfère se concentrer sur ses projets personnels ou sportifs, comme participer au 10 km de la Piscicaïse. ■



Dans un post Facebook, Karl Olive, député de la 12^{ème} circonscription, a salué le travail d'Éric Roger (au centre) : « La confiance, la compétence, l'investissement et le rassemblement ont été érigés en principes fondamentaux. Il est incontestable que tu les as incarnés ».

■ EN BREF

YVELINES

Un « laboratoire » pour repenser la démocratie locale

Le Collectif des élus locaux minoritaires du 78 s'allie à Anticor pour « analyser les failles d'une gestion répandue des collectivités territoriales » et « proposer des solutions concrètes ».

Le jeudi 20 mars avait lieu, à Triel-sur-Seine, la réunion de lancement du « laboratoire de la démocratie locale ». Initié par le Collectif des

élus locaux minoritaires du 78 et par la branche yvelinoise d'Anticor, celui-ci a pour but de stopper l'érosion des candidatures à l'approche

des prochaines élections municipales, et d'identifier des solutions pour endiguer la lassitude généralisée des élus sortants, nombreux à abandonner leur mandat par déception.

Face à ces enjeux et dans la perspective d'une nouvelle loi de décentralisation, les membres de ce laboratoire se sont fixés plusieurs objectifs concrets : alerter et mobiliser l'opinion publique sur les dérives actuelles, lancer une Charte pour la démocratie locale à destination des candidats aux municipales de 2026, ou encore tester des pratiques innovantes dans des municipalités volontaires, pour promouvoir des modes de gouvernance plus transparents et inclusifs. « Avec 259 communes et 10 intercommunalités aux profils variés, le département est un terrain d'analyse idéal, observent les initiateurs de ce « laboratoire » dans un communiqué. Le Laboratoire est ouvert à celles et ceux qui souhaitent reconstruire une démocratie locale plus juste et plus transparente : citoyens, associations, chercheurs, élus et mouvements politiques engagés ». ■



Le « laboratoire » vise à identifier des solutions bien au-delà d'une simple réforme du statut de l'élus local.

VERNEUIL-SUR-SEINE

Fabien Aufrechter rejoint le Printemps des maires

Le maire de Verneuil-sur-Seine s'est engagé auprès du collectif d'élus locaux, qui a pour ambition d'encourager l'engagement citoyen dans la vie politique locale avant les prochaines élections municipales.

C'est dans une tribune publiée dans l'hebdomadaire *La Tribune du Dimanche* que Florian Bercault, maire de Laval, et Olivia Fortin, maire des 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements de Marseille, ont annoncé la création du « Printemps des maires ». Et avec un cri du cœur : « Sans candidat, les municipales n'auront pas lieu ! »

À un an du scrutin, le collectif composé de maires et d'élus locaux « invite le plus grand nombre à rejoindre celles et ceux qui s'impliquent dans la vie publique pour prendre part aux décisions qui façonnent les villes et les villages, peut-on lire dans la tribune publiée le dimanche 15 mars. Nous savons que beaucoup hésitent à franchir le pas, peut-être par manque de temps, par crainte de ne pas avoir les compétences, ou par désillusion face à la violence de la politique spectacle. Nous sommes convaincus que chacun

a quelque chose d'unique à apporter ». Une démarche qui a convaincu le maire de Verneuil-sur-Seine, Fabien Aufrechter, de faire partie de l'aventure. « Parce que pour faire nation il faut d'abord savoir faire ville au local, je suis fier d'avoir rejoint le Printemps des maires », a-t-il souligné sur ses réseaux sociaux. ■



Le Printemps des maires lance un appel à chaque citoyen pour les convaincre de s'engager dans l'aventure de la politique locale.

MANTES-LA-JOLIE

La sortie des écoles assurée par des sans-papiers

La Ville de Mantes-la-Jolie n'est guère regardante sur les vacataires qu'elle emploie. Selon la CGT, une dizaine d'étrangers sans papiers sont actuellement employés via une entreprise du Val-d'Oise à sécuriser l'entrée et la sortie des écoles.

■ SALONIC BRAMUDA

Nouvelle preuve d'amateurisme dans la gestion de la ville de Mantes-la-Jolie ! Une dizaine de femmes et d'hommes qui sont actuellement occupés quotidiennement à sécuriser les entrées et sorties d'écoles sont des étrangers qui ne disposent pas de papiers pour occuper des emplois en France. L'affaire a été mise au jour par la CGT quand une sénégalaise qui venait d'être licenciée par le prestataire de la ville a tenté de se défendre.

À cette occasion, le syndicat a découvert que cette femme n'était pas en France en situation régulière et qu'elle utilisait un faux document belge. Interpellée par cette situation préoccupante au regard du droit du travail, la CGT a appris qu'une dizaine de personnes dépêchées à Mantes-la-Jolie étaient elles aussi en situation irrégulière sur le sol

national. Et que l'entreprise qui les salariait les encourageait même à aller acheter de faux papiers dans le quartier parisien de Barbès pour échapper aux contrôles de police.

La ville de Mantes-la-Jolie a-t-elle était au minimum négligente dans cette affaire qui n'est pas terminée, puisque les contrats des vacataires

employés par l'entreprise courent jusqu'au 4 juillet prochaine, date de la fin de l'année scolaire ? Oui si on en croit les textes qui stipulent clairement « *qu'une collectivité locale doit s'assurer que les salariés employés par une entreprise qu'elle utilise sont en règle vis-à-vis de l'administration* » et que « *la collectivité locale intervient dans les mêmes conditions qu'une entreprise privée et qu'en conséquence elle doit donc s'assurer que l'entreprise emploie des salariés qui sont en conformité avec la réglementation en vigueur, notamment en matière de droit du travail et de sécurité sociale* ».

Ce qui n'est pas le cas dans cette affaire et témoigne de la légèreté avec laquelle la ville est gérée. ■



L'affaire a été mise au jour par la CGT quand une sénégalaise qui venait d'être licenciée par le prestataire de la ville a tenté de se défendre.

■ EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

4 kilos de mégots collectés lors du ramassage citoyen

Le Conseil municipal des jeunes de Verneuil-sur-Seine a participé, samedi dernier, à une opération de ramassage de déchets dans les rues de la ville avec l'association Les Écolibris Rive Gauche.



Une quarantaine de personnes ont participé à l'opération pendant deux heures, samedi dernier.

18 300 mégots : voilà le butin des participants à l'occasion du ramassage citoyen, qui s'est tenu le samedi 22 mars, à Verneuil-sur-Seine. Ce sont pas moins d'une quarantaine de personnes, parmi lesquelles des enfants vernolitaïns et des membres du Conseil municipal des jeunes, qui ont pris part à cette opération menée de concert par la municipalité et l'association Les Écolibris Rive Gauche. « Ce nouveau ramassage

nous a notamment permis de collecter plus de 18 300 mégots (4,04kg) qui auraient pollué jusqu'à 9,18 millions de litres d'eau, a souligné l'association sur ses réseaux sociaux. Rappel : 1 seul mégot pollue à lui seul jusqu'à 500 litres d'eau). Compte tenu du déluge sous lequel nous avons pris le verre de l'amitié (et qui aura perturbé le comptage des autres déchets), la pollution de l'eau liée aux mégots prend tout son sens ». ■

GAILLON-SUR-MONTCIENT

Le collège de la Montcient au bord de la crise de nerf

Depuis plusieurs mois, les incidents se multiplient au sein du collège de Gaillon-sur-Montcient. Le personnel tire la sonnette d'alarme et exige plus de personnels encadrants afin d'éviter le pire.

■ AURELIEN BAYARD



Dans certains cours, les professeurs font face à des agressions verbales et physiques.

Le bâtiment a une vingtaine d'années, plutôt fière allure. Autour, un paysage bucolique, une forêt, un golf. Bienvenue au collège de la Montcient. Un établissement qui – en plus d'accueillir les jeunes de Gaillon-sur-Montcient – ouvre ses portes à ceux des villes aux alentours comme Hardricourt, Montalet-le-Bois, Jambville, Sailly... Mais l'image carte postale se désagrége, la faute à de multiples incidents.

Les chiffres donnent le tournis. Depuis le début de l'année scolaire, 175 exclusions de cours, 678 heures de retenues et 9 conseils de discipline – dont huit ont abouti à des exclusions définitives – ont été recensés. « C'est une petite poignée d'élèves qui fait des ravages » explique Mylène Galley, représentante des parents d'élèves. C'est le mot idoine puisque les toilettes ont été saccagées – alors qu'elles venaient d'être refaites à neuf – idem pour le foyer scolaire où les faux plafonds sont sortis de leurs emplacements.

« On sentait le truc venir » avance un professeur qui a préféré rester anonyme. Lors de l'ouverture en

2002, il y avait environ 400 élèves alors que ce chiffre dépasse les 500 dorénavant. « Les effectifs sont restés les mêmes, avec un proviseur et un conseiller principal d'éducation. La surcharge de travail se sent même sur la description des offres d'emploi » ajoute l'enseignant. Résultat des courses, les chefs d'établissement se succèdent au bout de 2-3 ans, « ce qui n'est pas assez pour construire un projet pédagogique » pointe Mylène Galley. De plus, la principale actuelle fonctionne sans secrétariat. Sa secrétaire est partie en octobre, quant à sa remplaçante, elle est également absente pour raison médicale : « Elle gère tout l'administratif alors qu'elle devrait faire autre chose. » Elle aussi serait dans une grande souffrance puisque la fonctionnaire a été en arrêt maladie durant quinze jours en décembre dernier.

La direction des services départementaux de l'éducation nationale des Yvelines (DSDEN) est au courant de cette situation invivable car elle a reçu plus d'une dizaine d'alertes depuis le début de l'année scolaire, la dernière datant du 8 janvier. « On nous a rétorqué que pour cette année ce serait trop

juste » se désespère Mylène Galley, « et qu'il fallait attendre 2026 ! » renchérit le professeur anonyme. Le 13 mars, tous ont décidé de passer à l'action. Jour inédit dans l'histoire de ce collège, 100 % du personnel était en grève. Et le lendemain, rebelote, une opération « collège mort » a été lancée. Un succès également pour les équipes pédagogiques : seule une poignée d'élèves s'est présentée aux portes de l'établissement. À la suite de ces deux événements, le soir même, la DSDEN informait les enseignants d'une audience dans leurs locaux à Guyancourt le 18 mars... « audience finalement reportée sans explication à la semaine suivante » s'empare le professeur.

En attendant que ce rendez-vous soit honoré, représentant des parents d'élèves et professeurs demandent tous la même chose : un principal adjoint, un 2^{ème} CPE et deux surveillants supplémentaires pour monter leur nombre à 6. « Pour la première fois de ma carrière, j'ai des parents qui ont retiré leurs enfants en cours d'année. Le bouche à oreille commence à être négatif » s'émue l'enseignant anonyme. ■

SUCCÈS
COMMERCIAL



À ÉLANCOURT, DEVENEZ PROPRIÉTAIRE ET EMMÉNAGEZ CETTE ANNÉE

Dernières opportunités du studio au 5 pièces duplex.

Balcons, terrasses ou jardins privatifs donnant sur un bel espace paysager.

UNE CO-PROMOTION



UNE MARQUE ALTAREA



01 76 499 499 | **cogedim.com**
APPEL NON SURTAXÉ

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. POLYCÎTES, SAS au capital de 1 000 000 € - RCS PARIS N°525 268 967 - SIRET N°525268967 00045. Domiciliée : 31-35 rue Froidevaux - 75014 Paris. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. OSWALDORB. 03/2025.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Une Toyota Yaris s'engage rue Serge Noyer à Mantes-la-Jolie le 18 mars en fin d'après-midi. La police remarque tout de suite le conducteur puisque celui-ci est réputé pour ne plus avoir de permis de conduire. Se sachant en infraction, ce Mantais de 29 ans décide d'esquiver le contrôle routier et va se garer quelques mètres plus loin, sur le parking d'un magasin Inter-marché. Il fuit vers la galerie marchande mais finit par être attrapé par les forces de l'ordre à l'arrière du magasin.

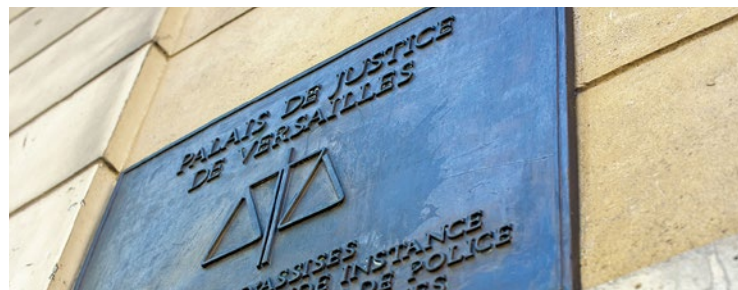
Peu de temps après, les fonctionnaires d'État reçoivent un coup de fil. Le fuyard se serait débarrassé d'une arme de poing dans une poubelle de la galerie marchande. Ils vont alors vérifier et retrouvent bien un pistolet semi-automatique Tokarev TT-33, dont le chargeur était approvisionné de trois cartouches. Cette arme de fabrication

MANTES-LA-JOLIE

Tiercé gagnant pour un Mantais : refus d'obtempérer, défaut de permis et port d'arme illégal

Un Mantais de 29 ans a essayé d'échapper à la police le 18 mars alors qu'il conduisait un véhicule sans permis de conduire. Durant sa fuite, il a tenté de cacher un pistolet semi-automatique dans une poubelle.

■ AURELIEN BAYARD



Ce Mantais de 29 ans n'avait déjà plus le permis à cause d'un refus d'obtempérer.

soviétique a été produite entre les années 1930 jusqu'au tout début des années 1950 et équipait l'Armée Rouge. Elle est l'œuvre de Fiodor Vassilievitch Tokarev. Les images de la vidéo-surveillance viennent également confirmer les dires de l'appel téléphonique.

Durant son audition, le presque trentenaire admet ne pas avoir effectué les démarches pour l'examen du permis de conduire – qu'il avait déjà perdu pour refus d'obtempérer – et reconnaît aussi la détention

du pistolet. Il précise en avoir fait l'acquisition la veille au soir, via les « réseaux sociaux » pour la somme de 3000 euros. Cependant, il a refusé de communiquer le nom du vendeur et justifiait cet achat dans le but de « se protéger suite à des problèmes dans le quartier », sans donner plus d'information sur le qui ou sur le quoi.

Après un tour au tribunal judiciaire de Versailles, il en ressort avec une peine d'emprisonnement de 12 mois ferme aménageable. ■

MANTES-LA-JOLIE

OQTF, fausse carte d'identité... Cet homme faisait l'apologie du terrorisme

Un quarantenaire a été arrêté le 19 mars dans un foyer de Mantes-la-Jolie, celui-ci proférant un discours « **fortement radicalisé** ». Placé en centre de rétention administrative, il doit être expulsé dans les prochains jours.

Un homme de 43 ans sous OQTF depuis 2021 est, depuis le 19 mars, dans le centre de rétention administrative de Plaisir afin d'être expulsé de France. Celui-ci s'étant radicalisé depuis octobre 2024. En effet, dans un foyer d'hébergement de Mantes-la-Jolie, il ne cachait plus « sa haine de la France » – alors qu'il a effectué une demande de renouvellement de son titre de séjour – et cautionnait les attentats islamistes perpétrés sur le sol français.

Les policiers sont donc intervenus et l'ont placé en garde à vue. La perquisition amenait la découverte

d'une carte d'identité falsifiée – « obtenue à Barbès pour 170 euros » d'après le principal intéressé – ainsi que de divers documents écrits en langue arabe. Les premières vérifications permettaient d'établir que le mis en cause était arrivé en France en 2020 et que son OQTF a été prononcé l'année suivante par la préfecture de Nanterre (Hauts-de-Seine). Finalement, durant son audition, il a fait savoir par la voix de son interprète qu'il se considère comme un « *musulman normal* » tout en insistant sur son « *attachement à la France* », discours qui n'aura convaincu personne. ■



Si le volet pénal a été classé sans suite après sa garde à vue, l'homme de 43 ans devra tout de même quitter la France à cause de son OQTF.

GUERVILLE

Accident monstre sur l'A13, aucune victime à déplorer

Quatre bus de la garde républicaine ont été impliqués dans un important accident sur l'A13 au niveau de Guerville. Les secours ont recensé 36 blessés, dont quatre grièvement mais sans pronostic vital engagé.



Sébastien Lecornu, ministre des Armées, a écrit sur ses réseaux sociaux avoir une pensée pour « l'ensemble des blessés, leurs familles, leurs camarades d'école et frères d'armes ».

Il a fallu attendre presque quatre heures pour que tout revienne à la normale. Le 19 mars vers 18h45, un énorme accident de la route s'est produit au kilomètre 46 de l'autoroute A13, dans le sens Province-Paris, au niveau de Guerville. Quatre bus de la garde républicaine – avec à leur bord une centaine de militaires, tous corps confondus – sont impliqués. D'après le service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (SDIS 78), plus d'une trentaine de véhicule de secours sont intervenus pour porter secours aux 36 blessés, dont quatre plus sérieusement. Heureusement, leurs jours ne sont pas en danger.

D'après *le Parisien*, ils revenaient d'un séminaire interarmées des grandes écoles militaires (SIGEM 2025) qui avait débuté la veille. Les élèves officiers avaient notamment effectué une formation à la base aérienne 105, basée à Évreux (Eure). Les conditions de l'accident ne sont pas encore connues. D'après certains messages postés sur les réseaux sociaux, il aurait pu être provoqué par un automobiliste s'insérant trop brusquement. Surpris, le chauffeur de l'un des bus aurait alors freiné, ce qui aurait provoqué le carambolage. ■

MANTES-LA-JOLIE

Un point deal démantelé

Dans le cadre d'une opération de lutte contre les stupéfiants, la police a pu démanteler le 12 mars un point de deal situé rue des Garennes à Mantes-la-Jolie. En prime, elle a arrêté un homme de 26 ans avec 200gr de drogue sur lui.

Les policiers du commissariat de Mantes-la-Jolie, assistés d'une équipe cynophile, patrouillaient au niveau de la rue des Garennes à Mantes-la-Jolie lorsque le chien arrive à identifier un point de recharge en produits stupéfiants : une poubelle de voie publique.

Une surveillance discrète se met alors en place et permet de tomber sur un Mantais de 26 ans en train de réapprovisionner le point de deal. Il n'a pas le temps de finir que les forces de l'ordre lui tombent dessus. Dans son sac se trouvent alors 185,5 grammes de résine de cannabis et 33,6 d'herbe de cannabis, conditionnés en petits sachets pour la vente. En plus de cela, il avait une liasse de billets d'une valeur totale de 920 euros, qui après analyse

scientifique, révélaient un taux de THC largement supérieur à celui admis.

Durant son audition, l'intéressé, déjà connu des services pour des affaires liées aux stupéfiants, nie toute implication malgré les éléments à charge et finit par être présenté au tribunal de Versailles dans le cadre des comparutions immédiates. Il écope de 16 mois d'emprisonnement – dont 6 mois de révocation de sursis – avec maintien en détention. ■



La lutte contre le trafic de stupéfiant fait partie des priorités du plan départemental de restauration de la sécurité du quotidien dans les Yvelines.



SEPUR ACTEUR MAJEUR DES YVELINES

Sepur expert de la collecte, du tri, et de la valorisation œuvre quotidiennement pour améliorer le cadre de vie des Yvelinois.



SPORT

■ LA REDACTION

FOOTBALL

D1 : Le Poissy FC cartonne et reste leader

Les Pisciacaïs ont déroulé face à Marly-le-Roi (8-1), dimanche dernier lors de la 15^{ème} journée de D1. Ils comptent désormais 5 points d'avance en tête du championnat.



Le dimanche 30 mars à 16h, les Pisciacaïs se déplacent sur la pelouse de l'équipe 3 du Versailles FC, leur dauphin au classement.

La rencontre précédente, face à la réserve de l'OFC les Mureaux, était déjà prolifique en buts. Mais cette fois, les joueurs du Poissy FC ont vraiment lâché les chevaux : les Jaunes et Bleus ont terrassé Marly-le-Roi sur le score de 8 buts à 1 le dimanche 23 mars, pour le compte de la 15^{ème} journée de D1, leur permettant d'asseoir encore un peu plus leur domination sur le championnat.

Cinq points d'avance sur le deuxième

Avec 5 points d'avance sur l'équipe 3 de Versailles, qui s'est imposée à Aubergenville, le Poissy FC peut croire fermement en ses chances de montée à l'issue de la saison. D'autant plus que la différence de buts (23) leur est particulièrement favorable. La prochaine rencontre sera pour eux l'occasion d'affirmer encore plus leurs ambitions et de prendre le large : le dimanche 30 mars à 16h, ils se déplaceront sur la pelouse... de l'équipe 3 du Versailles FC, leur dauphin. Un choc au sommet qui promet ! ■

TRAIL

La Diagonale des Yvelines revient pour une édition record

Plus de 1 300 coureurs prendront part à l'ultra-trail yvelinois, entre Mézières-sur-Seine et Rochefort-en-Yvelines, le samedi 5 avril prochain.

103 kilomètres traversant le département du nord au sud : voilà ce qui attend les coureurs avec la 6^{ème} édition de la *Diagonale des Yvelines*, le samedi 5 avril prochain. Pas moins de 1 300 coureurs ont d'ores et déjà réservé leur dossard à l'heure où nous écrivons ces lignes. Preuve de cet engouement grandissant, les inscriptions ont été clôturées... 1 mois et demi avant le début de la course.

D'autres parcours au programme

Outre l'ultra-trail réservé aux chevronnés, d'autres parcours seront au programme avec le 53 kilomètres pour les aguerris, le 21 kilomètres pour plus d'accessibilité, et enfin le 12 kilomètres pour ceux souhaitant s'essayer à la discipline. Le départ du plus long parcours sera donné depuis la salle des fêtes Arc-en-ciel de Mézières-sur-Seine, sous les coups de 6h du matin. ■

COURSE A PIED

Broken Race : qui veut courir 200 km à pied ?

Florian Fillion et son équipe organisent la Broken Race Edition Zero le 26 avril dans le parc du château du Vivier à Aubergenville. Seul ou en équipe, venez parcourir le plus de kilomètres pour la bonne cause.

Voilà un beau cadeau d'anniversaire. Presque deux ans jour pour jour après avoir parcouru 200 km dans les rues d'Aubergenville, Florian Fillion remet le couvert mais cette fois-ci, tout le monde pourra y participer.

Lui et sa team « Broken » organisent le 26 avril dans le parc du château du Vivier à Aubergenville la *Broken Race Edition Zero*. Pendant 24h, les participants devront réaliser le plus de fois une boucle d'un kilomètre avec 64 m de dénivelé positive. Plusieurs formats sont disponibles : 24h en solo, 24h en relais jusqu'à 4 coureurs, 30 kms en solo, 30 kms

en relais jusqu'à 3 coureurs. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 12 avril. Pour ce faire, il faut aller sur le site helloasso.com et chercher « *BROKEN RACE 2025* ». Par ailleurs, pour ceux qui souhaiteraient simplement encourager les coureurs, une dizaine de stands (Crêpes, galettes, barbe à papa) sont prévus.

Les fonds levés pendant cette course seront reversés à l'association 1Mil'Lya dont Florian Fillion, le Président de BROKEN, est le parrain. Cette association vient en aide aux enfants atteints par l'hémiplégie alternante, une maladie qui touche 1 personne sur 1 million. ■



Florian Fillion avait déjà couru pour l'association 1Mil'Lya lors de sa traversée du Mont Blanc.

BASKET-BALL

Battu par Feurs, Poissy est désormais relégable

Les Jaunes et Bleus ont perdu d'une courte tête face à Feurs, vendredi dernier au complexe sportif Marcel Cerdan (75-79). Ils tombent de fait à la 10^{ème} place, mais peuvent encore espérer se maintenir.

Décidément, le Poissy Basket aime jouer au yoyo : voilà 7 matchs que les Jaunes et Bleus alternent entre victoire et défaite. Certes, cela vaut mieux que les séries de défaites qui ont plombé les supporters pisciacaïs ces derniers mois. Mais cette incapacité à s'imposer à domicile depuis le 31 janvier commence à peser au classement.

Vendredi dernier, c'est l'équipe de Feurs qui est venue faire sa loi au complexe sportif Marcel Cerdan, en s'imposant sur le score de 79 à 75 lors de cette 5^{ème} journée de la phase 2 du championnat de NM1.

Une issue indécise jusqu'au bout

Et pourtant, l'issue du match aura été indécise jusqu'au bout :

avant le dernier quart-temps, les Pisciacaïs menaient encore de 6 points, avant que les Foréziens

ne refassent leur retard lors de la dernière manche. Cependant, il n'y a pas (encore) de quoi paniquer. Si le Poissy Basket se trouve désormais en position de relégable à la 10^{ème} place, il est à égalité de points avec les 4 équipes de devant. La prochaine journée sera l'occasion de grappiller quelques places, avec un déplacement à Avignon, bon dernier de la poule. ■



Si le Poissy Basket se trouve désormais en position de relégable à la 10^{ème} place, il est à égalité de points avec les 4 équipes de devant.

MARCHE NORDIQUE

Leslie Lejeune et Tom Wermuth marchent sur les championnats de France

Les championnats de France de marche nordique se sont déroulés le week-end dernier, devant de nombreux spectateurs à la Base de Loisirs du Val de Seine, entre Les Mureaux et Verneuil-sur-Seine.

Du soleil, mais aussi de la pluie et de l'orage : la météo capricieuse n'a pas freiné les ardeurs des supporters lors des championnats de France de marche nordique, qui étaient présents à chaque tournant du parcours de 12 kilomètres de la Base de Loisirs du Val de Seine. C'est donc avec une belle ambiance que 600 participants venus de toute la France ont concouru, le samedi 22 mars.

Chez les femmes, la tenante du titre Leslie Lejeune a dominé le 12 km de bout en bout, confirmant son statut de grande favorite. L'athlète du Nordic Walking Attitude Côte Bleue a remporté

le titre national pour la seconde fois consécutive, et ce malgré deux minutes de pénalités reçues dès le premier kilomètre de marche, puis avant la mi-course.

Un impressionnant triplé

Du côté des hommes, le Pays de Colmar Athlétisme a réalisé un impressionnant triplé, occupant l'intégralité du podium. Sur la plus haute marche, on retrouve Tom Wermuth, espoir première année, qui a survolé les débats en bouclant les 12 km de marche en 1h10'07" devant ses coéquipiers Philippe Weber et Paul Masson. ■

HORRIBLEMENT PAS CHER

«Manque cruel de suspense.»
Deuxième

«Une saga cousue de fil blanc.»
10 Minutes

MOINS
CHER*



2,6%
PLUS CHER*



Prix moyens
comparés sur
544 produits

3,9%
PLUS CHER*



Prix moyens
comparés sur
5480 produits

4,3%
PLUS CHER*



Prix moyens
comparés sur
354 produits

5,2%
PLUS CHER*



Prix moyens
comparés sur
5777 produits

5,9%
PLUS CHER*



Prix moyens
comparés sur
5176 produits

7,7%
PLUS CHER*



Prix moyens
comparés sur
5882 produits

10,7%
PLUS CHER*



Prix moyens
comparés sur
5550 produits

«E.Leclerc est le moins cher.
Scénario prévisible.»

Les bouquins du cinéma

*Comparaisons de prix moyens sur un total de 5968 produits de marques nationales relevés du 10/02/2025 au 22/02/2025 dans 276 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 896 m², Lidl 1 320 m², magasins U 4 268 m², Aldi 918 m², Intermarché 3 597 m², Auchan 9 864 m², Carrefour 10 045 m² et Carrefour Market 3 294 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations, détails des prix et des formats des magasins étudiés sur www.queistlemoinscher.leclerc

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

CULTURE LOISIRS

■ MAXIME MOERLAND

D'Achères à Carrières-sous-Poissy en passant par Andrézy, Chanteloup-les-Vignes et Poissy, ce sont tous les Yvelinois âgés "de 6 mois à 106 ans" qui sont invités à prendre part aux Pépites sonores. Le festival musical pour enfants revient dès ce samedi 27 mars et jusqu'au 11 avril prochain avec 10 spectacles accessibles aux familles mais aussi sur le temps scolaire.

Théâtre musical, chansons, comédie musicale... et même un concert dessiné : c'est une programmation éclectique qui a été façonnée pour cette 12^{ème} édition. Le vendredi 28 au soir, le Sax d'Achères accueillera la compagnie Mise à feu et son ovni musical et théâtral « *Divia syndicat* », qui conte l'histoire des grandes femmes de l'histoire de la musique occidentale, le tout avec humour. Le lendemain, direction la médiathèque Christine de Pizan à Poissy à 14h30, pour une lecture du conte « *L'arbre sans fin* ». Ensuite, retour au Sax avec le dimanche 30 mars, le spectacle musical « *Le grand huit* » de la compagnie Tartine Reverdy, puis le ciné-concert « *Graines*

VALLEE DE SEINE Les 12^{ème} « Pépites sonores » débarquent ce week-end

Le festival, qui se tiendra du 27 mars au 11 avril dans différentes communes de GPSEO, invite les familles yvelinoises à célébrer le printemps en musique à travers 10 spectacles.



Les spectacles seront proposés au Sax d'Achères, mais aussi hors-les-murs, dans une poignée de lieux culturels de la Vallée de Seine.

de géantes » le mercredi 2 avril à 10h30, et la comédie musicale « *Flash* » le samedi 5 avril à 11h.

Toujours le samedi, l'espace Julien Green d'Andrézy proposera un concert pour enfants de Thomas Pitiot sous les coups de 16h, tandis que le dimanche, c'est au Château Éphémère de Carrières-sous-Poissy qu'il faudra se rendre : avec le voyage visuel et musical Aria, les jeunes (de plus de 6 ans) vivront une véritable expérience interactive, entre images créées via un moteur de jeu-vidéo et instruments

acoustiques et électroniques. Enfin, pour clôturer le festival, le Phénix de Chanteloup-les-Vignes sera le théâtre du concert dessiné de la compagnie Du grain à moudre, intitulé *Minuit*. Cette libre interprétation du *Vicomte pourfendu* d'Italo Calvino verra deux musiciens et une illustratrice mélanger les genres en temps réel.

Pour plus d'informations sur les réservations ou sur les représentations sur le temps scolaire, rendez-vous sur <https://lesax-acheres78.fr/les-pepites-sonores>. ■

AUBERGENVILLE Avec « Les arts s'entremêlent », on célèbre la créativité artistique

La nouvelle édition du Festival de la Maison des Arts d'Aubergenville se tiendra du 28 au 30 mars, avec une large palette de disciplines au programme.

Musique, théâtre, danse, arts visuels, cinéma... Chaque année, les élèves de la Maison des Arts d'Aubergenville se réunissent pour offrir

au public des moments d'émotion, de découverte et de partage. Et c'est bien ce week-end que le festival « *Les arts s'entremêlent* » revient avec

l'ambition, une nouvelle fois, de rendre la culture accessible à tous.

Le coup d'envoi sera donné ce vendredi 28 mars à 19h, à l'église protestante du 7 boulevard de la plage, où le public est convié à un concert des élèves instrumentistes (cordes, vents et polyphoniques) et chanteurs. Le lendemain, même lieu mais à 20h, on retrouvera un concert cette fois-ci sur le thème des musiques de film, de *Pirates des Caraïbes* à *La belle au bois dormant* en passant par *James Bond*. Enfin, le dimanche à 17h, place au clou du spectacle au théâtre de la Nacelle, avec un spectacle des élèves instrumentistes et des chanteurs, accompagnés des danseurs classiques, jazz et breakdance. « *Entre magie, musique et univers enchanteurs, ce spectacle est une invitation à rêver, à s'émerveiller et à se laisser emporter par une aventure hors du commun* », glisse la Maison des Arts. Pour réserver ou obtenir plus d'informations, contactez le 01 30 95 14 35. ■



Le coup d'envoi sera donné ce vendredi 28 mars à 19h, à l'église protestante du 7 boulevard de la plage.

MANTES-LA-JOLIE Le salon de la chasse revient

10000 marques, 400 exposants, plus de 45 000 visiteurs : les chiffres du Salon de la chasse et de la faune sauvage, organisé chaque année à Mantes-la-Jolie, témoignent de la popularité de l'événement au-delà de nos frontières yvelinoises. L'édition 2025 se déroulera comme à l'accoutumée au parc des expositions Michel-Sevin, du vendredi 28 au lundi 31 mars, et promet de nombreuses animations pour les passionnés avec un stand culture et chasse, un stand de fauconnerie, du

tir à l'arc, du ball-trap ou encore un espace dédié aux jeunes. La restauration ne sera pas en reste avec de nombreux produits à disposition sur les différents stands. Le salon sera ouvert le vendredi de 10h30 à 18h30, le samedi et le dimanche de 9h à 18h30, et le lundi de 9h à 17h. Il faudra compter 15 euros par personne pour le pass 1 jour, et 25 euros pour 2 jours. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans. Toutes les informations sont à retrouver sur salondelachasse.com. ■



La restauration ne sera pas en reste avec de nombreux produits à disposition sur les différents stands.

MANTES-LA-VILLE Selfies, Auschwitz et harcèlement numérique

C'est une pièce de théâtre pas comme les autres qui s'invite sur les planches de l'espace Jacques Brel de Mantes-la-Ville, ce samedi 29 et dimanche 30 mars. Avec « *Michelle, doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz ?* », la troupe de l'École de Création du Théâtre du Mantois revient sur l'histoire de Michelle qui, lors d'un voyage scolaire, postait un selfie où elle pose toute souriante devant le camp de concentration. Avant que les réseaux sociaux ne se

déchaînent sur son cas. La troupe s'empare avec énergie de cette pièce chorale, inspirée d'un fait divers réel qui, grâce à une dramaturgie jouant de l'immédiateté d'Internet, fait entrer sur scène les nouveaux moyens de communication et leur écriture. Une pièce qui, sans jamais porter de jugement ni de réponse toutes faite, soulève des questions aussi actuelles que sensibles. Pour prendre vos places, rendez-vous sur billetterie-manteslaville.mapado.com. ■

MANTES-LA-JOLIE Plongez au coeur du Polar

Avis aux amateurs d'enquêtes et de mystères ! La médiathèque Duhamel de Mantes-la-Jolie se transforme en scène de crime pour une immersion totale dans l'univers du polar, et ce jusqu'au 15 avril. Deux expositions sont à retrouver jusqu'au 15 avril : la première fera la part belle à la BD « *Bertille et Bertille* » d'Éric Stalner, tandis que la seconde se veut être une expérience immersive intitulée « *Qui a tué Lamaure ?* ». Mais ce n'est pas tout : un atelier d'écriture sur « *l'art du frisson* » est proposé ce vendredi 28 mars à 10h, tandis

qu'une rencontre/dédicaces avec la romancière Anouk Shutterberg sera organisée sous les coups de 19h, à l'occasion de la sortie de son nouveau thriller « *In Extremis* ». Le 8 avril, une rencontre sera proposée avec un inspecteur et un médecin légiste, qui raconteront leur quotidien au sein de leur unité à 18h30, tandis que pour finir, le club de lecture thématique « *Nos petites pépites sanglantes* » se réunira le vendredi 11 avril à 17h. Les détails de la programmation sont à retrouver sur le site de la municipalité (manteslajolie.fr). ■

VILLA GABRIELLE A MANTES-LA-JOLIE – 16 LOGEMENTS

Du Studio au 5P Duplex

A partir de 167 500 euros TTC*

Crédits visuels : DLM Architectes (Architectes) et Sullivan Fouquay (graphiste)

Image à caractère d'ambiance non contractuelle

LIVRAISON T4 2026 – LANCEMENT COMMERCIAL

Afin de découvrir notre programme au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier
Laurent BERNARD au 06 17 31 18 74

* dans la limite des stocks disponibles



JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

	6							
2				8				7
	8		1	9	4	2	5	
	7		2				3	
				6	1		4	
3	2	4		5		6		
				7				
8		7	6				9	2
6	2		8					3

SUDOKU :
niveau difficile

7			2	4				
	3			5				8
2					5			
		3				1	5	
			8		1	2		
8								9
				2	7		3	
4			6					2
1	2							

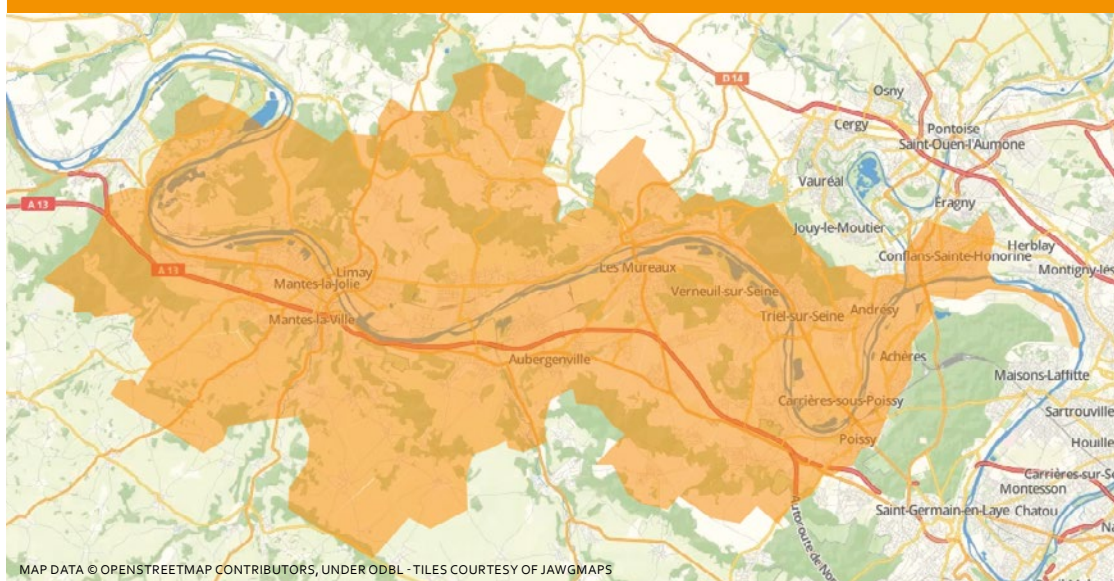
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°429 du 19 mars 2025 :

2	4	1	3	8	9	6	7	5
7	6	8	5	2	1	3	9	4
5	3	9	7	6	4	2	1	8
3	2	4	1	5	6	7	8	9
8	1	7	9	3	2	4	5	6
9	5	6	4	7	8	1	3	2
6	9	2	8	1	7	5	4	3
4	7	3	6	9	5	8	2	1
1	8	5	2	4	3	9	6	7

2	6	7	3	4	5	8	1	9
5	8	1	9	2	6	3	7	4
3	9	4	8	7	1	2	5	6
7	5	3	1	6	9	4	8	2
6	2	9	4	8	7	1	3	5
4	1	8	2	5	3	6	9	7
8	7	6	5	3	4	9	2	1
1	4	2	7	9	8	5	6	3
9	3	5	6	1	2	7	4	8

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddouidi - le@lagazette-yvelines.fr **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com **Publicité :** Lahbib Eddouidi - le@lagazette-yvelines.fr **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 3-2025 - 60 000 exemplaires
Edité par **La Gazette du Mantois**, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



LA COULÉE VERTE

VISITES GRATUITES

ENTRE AVRIL ET SEPTEMBRE

Profitez d'une expérience unique : visitez la Coulée Verte implantée en plein coeur du site de production d'eau potable du Pecq-Croissy géré par SUEZ et située en bord de Seine.

Des guides experts de l'eau et de la Ligue de Protection des Oiseaux vous expliquent le cycle de l'eau et vous font découvrir la biodiversité présente sur le site.

POUR VOUS INSCRIRE, RENDEZ-VOUS SUR :

<https://www.portesouvertes.suez.fr/la-coulee-verte/>
ou flashez-moi !

